



LIVRE BLANC

5 chiffres pour
comprendre l'importance
des trajets domicile-travail
en entreprise



SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| Introduction | 3 |
| 1 – Combien de temps les déplacements domicile-travail dans le quotidien des salariés ? | 4 |
| 2 – Que pensent les salariés de leurs trajets domicile-travail ? | 5 |
| 3 - Comment l'offre de service de mobilité impacte la productivité d'une organisation ? | 6 |
| 4 - Le temps de trajet quotidien influe-t-il les décisions de départ ou d'embauche d'un salarié ? | 7 |
| 5 - Les salariés attendent-ils que des mesures soient prises au sujet de la mobilité ? | 8 |
| Conclusion | 9 |
| À Propos de Zenride | 10 |



Bouchons, transports bondés, pollution : les salariés se lassent de plus en plus de subir ces tracasseries au quotidien et souvent 2 fois par jour.

De nombreuses études se sont penchées sur la problématique des trajets domicile-travail. Bien que les chiffres varient, nous avons constaté les mêmes interprétations : les déplacements sont des moments importants pour les salariés.

De plus, l'adoption de La Loi d'Orientation des Mobilités entrée en vigueur fin 2019, oblige les entreprises de plus de 50 salariés à repenser leur offre de services de mobilités pour justement répondre aux nouvelles attentes des salariés.

Nous avons compilé en 5 chiffres clés les différents travaux disponibles sur la problématique des déplacements domicile-travail et leur influence sur les organisations.

20 à 40 jours

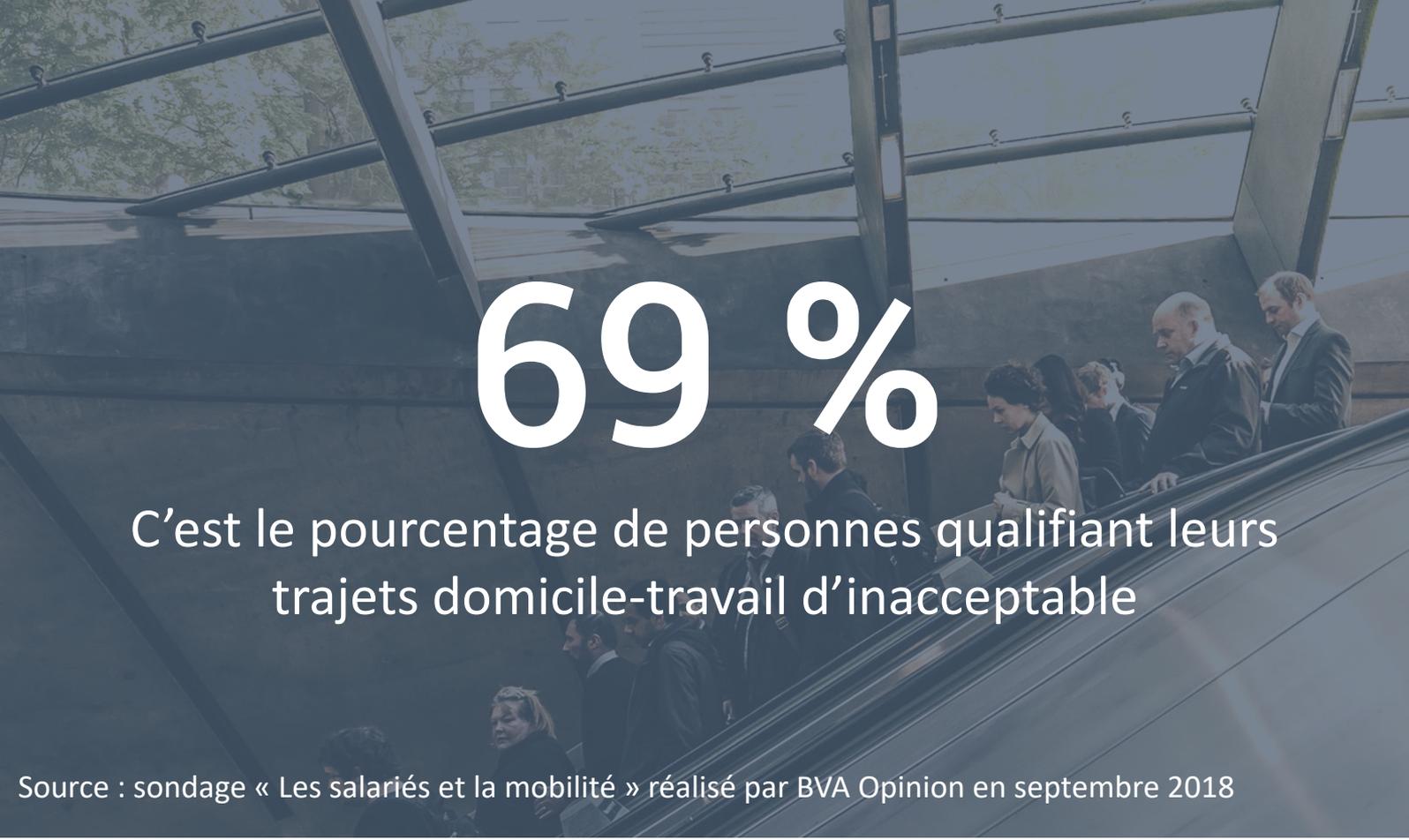
C'est le temps moyen consacré aux trajets domicile-travail par un salarié chaque année, selon un sondage

Source : sondage « Les salariés et la mobilité » réalisé par BVA Opinion en septembre 2018

Selon un sondage de BVA pour la presse régionale, un employé passe **159 heures par an** à faire ses déplacements domicile-travail s'il habite en région et **325 heures** s'il réside en Ile-de-France.

En moyenne, un salarié met donc 44 minutes à rejoindre son lieu de travail en Ile-de-France, et 21,5 minutes en région.

Ces durées à rallonge s'expliquent par la **saturation régulière du trafic routier et des lignes ferroviaires**. En revanche ces durées ne prennent pas compte les imprévus tels que les accidents, les routes barrées, ou encore les trafics ferroviaires interrompus. Des facteurs d'ordre législatif peuvent également intervenir dans la prolongation de la durée du déplacement domicile-travail. C'est le cas, par exemple, de la réglementation entrée en vigueur le 1er juillet 2018, limitant la vitesse à 80km/h au lieu de 90km/h sur les routes à double sens sans séparateur central.



69 %

C'est le pourcentage de personnes qualifiant leurs trajets domicile-travail d'inacceptable

Source : sondage « Les salariés et la mobilité » réalisé par BVA Opinion en septembre 2018

D'après le sondage « Les salariés et la mobilité » réalisé pour Salesforce de BVA-PopEcho, parmi les salariés ayant entre une et deux heures de trajet dans la journée, soit entre 30 minutes et une heure d'aller simple, **69% trouvent leurs trajets inacceptables**. De plus, le moment du trajet n'est pas forcément un moment de détente : **25% des salariés déclarent travailler pendant leur trajet**, et ce dans des conditions pas nécessairement adaptées.

En effet, en plus de la fatigue accumulée, la dimension chronophage d'un trajet fastidieux empiète également sur le mode de vie du salarié. Toujours selon la même source, **3 Français sur 10** estiment que leurs trajets domicile-travail influent négativement leur **équilibre entre vie personnelle et professionnelle**.



87%

C'est le pourcentage de travailleurs qui pensent que les entreprises devraient favoriser de nouvelles offres de mobilité

Source : sondage réalisé par BVA PopEcho et Salesforce en septembre 2018

Nombreux sont les salariés à trouver que la mobilité est un **facteur qui influe sur leur productivité**. Autrement dit, la productivité peut baisser en raison d'une mobilité quotidienne lourde pour le salarié, comme elle peut augmenter si les déplacements domicile-travail sont agréables. Un moyen de faire face à une baisse de productivité est alors de proposer des solutions alternatives.

Les modes de déplacement **permettant une activité physique régulière**, tels que le vélo ou la marche à pieds, **augmentent la productivité de 2.5% à 9%** d'après l'ADEME.

De plus, selon une étude de Paris Work Place et l'Ifop, plus le salarié passe du temps à se déplacer, plus il partira tôt. En moyenne, le salarié ayant plus de 40 minutes de trajet sur un aller-simple, quittera son lieu de travail **16 minutes plus tôt**. Ces quarts d'heures accumulés sur une année représentent **une perte de 8 jours travaillés**.

Par ailleurs, les entreprises attendent principalement de la mise en place des plans de mobilité **des retours influant favorablement leur activité** avant d'impacter leur empreinte carbone.



25 %

C'est la part des Français susceptible de refuser une offre d'emploi en raison d'un trajet contraignant

Source : étude « Mobilité et Emploi » réalisée en janvier 2017 par Elabe

7 millions de personnes rencontrent des difficultés à se rendre au travail au quotidien selon une source de l'AFP. Or, les trajets domicile-travail sont **un facteur décisif pour les recrutements et pour la fidélisation des salariés.**

Bien que la mobilité compte dans le processus décisionnel d'une offre d'emploi, nombreux sont les salariés prêts à faire des compromis. En revanche, ces compromis vont contraindre les salariés à **écourter leur période d'occupation sur le même poste.** En effet, la récurrence de déplacements domicile-travail difficiles va venir impacter directement l'équilibre vie privée vie professionnelle des salariés. Résultat : **une mobilité difficile peut faire croître le turnover d'une entreprise.**



73%

C'est le pourcentage de salariés estimant que les entreprises ne prennent pas suffisamment de mesures en terme de mobilité

Source : sondage « Les salariés et la mobilité » réalisé par BVA et Salesforce en septembre 2018

De nombreux salariés attendent de leurs entreprises que **des mesures soient prises concernant les déplacements domicile-bureau**. En effet, selon l'enquête réalisée par BVA Opinion et Salesforce, **1 salarié sur 2** estime que les services de mobilité proposés au sein de leurs entreprises sont insuffisants et restent insatisfaits.

Les salariés attendent de leur entreprise que **des nouveaux services de mobilité viennent améliorer leur trajet**, mais pas seulement. Parmi ces recommandations, les solutions vertes sont également demandées. D'après une étude Opinionway, **67%** des salariés attendent de leur entreprises que des **mobilités durables** soient mises en place, on parle d'**éco-mobilité**.

La santé d'une entreprise est intimement liée au **bien-être des salariés**. Or, comme le prouvent les chiffres mentionnés, les salariés ressentent un **mal être qui naît de l'inconfort des trajets domicile-travail**.

Les statistiques ont également révélé que la plupart des trajets domicile-travail sont longs, en temps. Cette longueur s'explique souvent par un **réseau routier saturé** ou **une liaison indirecte en transports en commun**. Pourtant, la plupart des entreprises proposent le remboursement des transports en commun comme **unique service de mobilité**.

Pour répondre de manière plus exhaustive aux attentes des salariés, il existe des alternatives.

Le **covoiturage**, par exemple, permet de partager l'usage d'un véhicule à plusieurs et de désengorger un peu plus les routes. En revanche, cela demande de l'adaptabilité : chacun se plie à des disponibilités communes.

Le **vélo** est également une alternative efficace pour sa fluidité et rapidité sur les trajets courts et moyens. De plus il est facile d'usage, pratique et s'adapte à différentes typologies de trajets : directs ou multimodaux.

Enfin, les mobilités douces sont recommandées aux entreprises. Selon l'ADEME, c'est potentiellement **9% de la masse salariale qui est économisée** par an dans les structures qui offrent des mobilités impliquant une activité physique et régulière.



À propos de Zenride

Zenride est un service de vélos à destination des entreprises. Il permet de louer le bon vélo et de souscrire aux bons services pour chacun des salariés très simplement et en ligne.

Notre mission est de faciliter l'adoption du vélo comme style de vie, que ce soit pour se déplacer en semaine ou profiter de moments uniques le weekend. Pour cela, nous créons des services qui permettent aux urbains de sauter le pas en évitant un trop gros investissement personnel ou les éventuels tracas d'un usage au quotidien.

Aujourd'hui, nos cyclistes ont parcouru plus de 200 000 kilomètres partout en France et des dizaines d'entreprises ont amélioré leur offre de services à leurs collaborateurs.



Zenride

hello@zenride.co

01 84 60 64 57

<https://zenride.co>